

Information des élèves des collèges et lycées
Opération "MINI-STAGE D'OBSERVATION" AU LYCEE DE RISCLE
au cours des 2^{ème} et 3^{ème} trimestres

Procédure d'affectation Post-3^{ème} (Affelnet) de l'Éducation Nationale

Elèves de 5^{ème} et de 4^{ème}

Classe actuelle	Permet l'accès en	Journée d'accueil	Nombre de stagiaires
5 ^{ème}	4 ^{ème} de l'Enseignement Agricole	Mercredi de 8h40 à 12h17 ou Vendredi de 8h45 à 12h40	2 maximum
4 ^{ème}	3 ^{ème} de l'Enseignement Agricole	Mercredi de 8h40 à 12h17 ou Vendredi de 8h45 à 15h04	

Elèves de 3^{ème}

Classe actuelle	Permet l'accès en	Journée d'accueil	Nombre de stagiaires
3 ^{ème}	2 nd e professionnelle Nature - Jardin - Paysage - Forêt (NJPF)	Lundi de 10h00 à 17h10	2 maximum
	2 nd e professionnelle Production Vigne et Vin (VV)	Lundi de 10h00 à 17h10	

Elèves de Seconde

Classe actuelle	Permet l'accès en	Journée d'accueil	Nombre de stagiaires
Seconde professionnelle ou Seconde générale	1 ^{ère} Bac Professionnel Gestion des Milieux Naturels et de la Faune (GMNF) 1 ^{ère} Bac Professionnel Vigne et Vin (CGEVV)	Jeudi de 8h45 à 17h10 Lundi de 10h00 à 17h10	2 maximum

Modalités d'inscription

Compléter la fiche de préinscription, l'envoyer au LPA de Riscle (par mail, par l'établissement).

Le lycée agricole vous contactera pour convenir de la date du mini-stage.

Le lycée professionnel Agricole établira la convention de stage qui sera signée par le collège ou lycée d'origine, les parents et le LPA, avant l'arrivée de l'élève en mini-stage.

L'élève doit être couvert par une assurance.

Remarque :

Le déjeuner est pris par les stagiaires dans l'établissement.

Merci d'anticiper les demandes : début possible des mini-stages dès janvier.

LPA de Riscle

Voie Edgar Morin 32400 RISCLE

Tél 05 62 69 72 16 • Fax 05 62 69 79 41 • lpa.riscle@educagri.fr